

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 34 (1962)
Heft: 3

Buchbesprechung: Bibliographies

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bibliographies

Les Annales de l'économie collective, N° 3-4, 1961.

Compte rendu du V^e Congrès international de l'économie collective, Vienne, 23-25 mai 1961.

Ce copieux numéro spécial est essentiellement consacré au V^e Congrès international de l'économie collective, qui s'est tenu à Vienne du 23 au 25 mai dernier avec un éclat particulier. Le thème de ce congrès était:

Liberté, sécurité, bien-être: trois objectifs de l'économie collective.

L'ouvrage s'ouvre sur trois articles qui se rattachent eux-mêmes étroitement au thème du congrès: Le professeur Paul Lambert, de l'Université de Liège, étudie la notion de progrès économique et montre qu'il est beaucoup plus proche de la notion de progrès social qu'on ne le croit généralement. Dans un second article, le professeur Lambert étudie le problème du financement des investissements en Belgique. Le professeur Weisser, de l'Université de Cologne, présente la synthèse des travaux de la Commission de théorie du CIRIEC sur la fixation des prix dans les entreprises publiques.

Le compte rendu du congrès commence par reproduire la séance d'ouverture, où mille congressistes purent entendre le D^r Schärff, président de la République fédérale d'Autriche, les ministres Pittermann et Waldbrunner, le professeur Delbouille, président du CIRIEC et M. Charles-Henri Barbier, directeur de l'USC. Ces différents orateurs mirent en évidence l'importance exceptionnelle des travaux et rendirent hommage au CIRIEC. Suivent les rapports de MM. Hans Bayer, Gaetano Stammati, W. P. Watkins, Gabriel Ventéjol et Edmond Langer, et le procès-verbal des discussions. On se trouve en face d'une documentation extrêmement riche et d'échanges de vues passionnants, notamment sur la question de savoir comment, dans l'économie mixte d'aujourd'hui, peuvent s'harmoniser l'action du secteur public et du secteur privé. Le rôle de la coopération et du syndicalisme en vue de la liberté, de la sécurité et du bien-être a fait l'objet de précisions nouvelles que ne peut ignorer aucun homme attaché au progrès social.

M. Edmond Langer, assistant à l'Université de Liège, a présenté un rapport très remarqué sur les dangers des dénationalisations inaugurées dans quelques pays, surtout en Allemagne fédérale.

Les travaux du congrès se terminent par le vote de quatre résolutions, dont les «Annales» donnent le texte intégral, et par un discours émouvant du professeur Edgard Milhaud, fondateur des «Annales» et du CIRIEC, maintenant président d'honneur de cet organisme, qui rappelle un passé remontant à 1908 et trace audacieusement un plan d'avenir.

Architecture Formes + Fonctions

Poursuivant avec une remarquable continuité et un succès toujours croissant la publication de sa grande revue annuelle intitulée «Architecture Formes + Fonctions», M. Anthony Krafft nous en offre aujourd'hui le huitième numéro. C'est le fruit d'un effort très louable qu'il convient de saluer d'une façon particulière; car «continuité» et «succès» sont des caractéristiques que nous rencontrons rarement en Suisse romande dans le domaine de l'édition d'une revue. M. Krafft peut être fier du résultat obtenu: il est, en effet, tout seul (avec son épouse comme collaboratrice précieuse) pour mener à chef cette entreprise qui exige une considérable énergie et surtout beaucoup de ferveur. Un Conseil de rédaction réunissant quelques noms prestigieux de l'architecture suisse et des correspondants de qualité dirigent avec lui la sélection des documents et définissent en commun la ligne intellectuelle de la publication.

«Architecture Formes + Fonctions» a maintenant gagné une audience internationale que ce N° 8-1961-1962 (relié, 236 p. avec 500 plans et illustrations en noir et en couleurs) ne fera que con-

firmer et renforcer. Pareillement aux précédents, mais avec plus de richesse thématique et plus de rigueur dans son ordonnance, il ouvre de multiples perspectives dans divers domaines de l'architecture (son histoire, sa situation actuelle, l'œuvre de plusieurs importants constructeurs d'aujourd'hui, un bilan des réalisations helvétiques majeures de l'année écoulée, etc.); il propose également des études sur l'urbanisme et l'art, joignant aux monographies une somme d'informations ou d'aperçus éclairants, qui font de ce bel ouvrage une véritable encyclopédie annuelle.

Cette revue est évidemment un instrument de travail indispensable aux hommes de métier, mais elle représente aussi une passionnante image du monde qui nous entoure et que nous ignorons trop souvent: ce sera une source de réflexions pour tous ceux qui ont conscience que la figure vivante de l'humanisme contemporain ne peut être déchiffrée qu'à travers l'architecture: aujourd'hui comme hier, comme toujours, l'architecture est la clé qui ouvre toutes les serrures pour une meilleure connaissance de la société que nous constituons et qui nous conditionne.

Renseignements commerciaux

L'aération efficace de la cuisine privée.

Hermann Bender

L'air frais est une condition essentielle de notre bien-être. Un renouvellement adéquat de l'air est particulièrement important pour celui qui travaille à l'intérieur pendant la plus grande partie de la journée. L'air appauvri en oxygène, vicié, souvent mélangé à de l'humidité, de la fumée, des vapeurs et des gaz doit être remplacé par de l'air pur et frais.

La ventilation naturelle obtenue en ouvrant les fenêtres, par courants d'air ou par les joints des locaux ne procure que rarement le confort. Prenons un exemple: par une chaude journée d'été, la ménagère ouvre la fenêtre de sa cuisine pour laisser s'échapper les vapeurs de cuisson. Que se passe-t-il alors? Les vapeurs ne peuvent pas s'écouler à l'extérieur, puisque la température y est plus élevée. Au contraire, l'air de la cuisine, imprégné des odeurs particulières de chacun des mets est chassé dans les autres pièces du logis. Si la température extérieure est plus basse, les vapeurs de cuisson s'échapperont à l'extérieur, mais l'air froid qui se précipite dans la cuisine est indésirable, car il peut provoquer des refroidissements. D'autre part, on ne peut obtenir, même par une température extérieure très basse, qu'un triple renouvellement d'air dans l'espace d'une heure. On estime actuellement que l'air doit être normalement renouvelé dix à quinze fois par heure dans une cuisine. Il est bien clair que ce résultat ne peut être obtenu qu'au moyen d'une aération forcée ou artificielle, c'est-à-dire au moyen d'un ventilateur aspirant.

Un ventilateur hélicoïdal aspire l'air pollué, l'expulse à l'extérieur à travers les murs externes, la cheminée d'aération ou par la fenêtre et crée ainsi une légère dépression. L'appel d'air frais va nécessairement des pièces d'habitation vers la cuisine, d'où impossibilité pour les vapeurs de cuisine de se répandre dans le logis ou la cage d'escalier.

Pour que le ventilateur ait à disposition une quantité d'air suffisante, il faut prendre garde que suffisamment d'air puisse pénétrer dans la pièce à aérer. Bien souvent, les joints des portes, fenêtres, etc. ainsi que le manque d'étanchéité laissent pénétrer assez d'air frais. Mais il est préférable de prévoir une amenée d'air frais. Cet orifice doit se trouver autant que possible sur la paroi diamétralement opposée à celle où se trouve le ventilateur. Sa grandeur dépend de la dimension et du rendement du ventilateur, de l'étanchéité des pièces (joints des portes, fenêtres, passe-plats, etc.). Il suffit généralement de raccourcir la porte de la cuisine d'environ 1/2 - 1 cm. dans sa partie inférieure ou de prévoir en bas une fente d'aération. Plus la cuisine est petite, plus il faut veiller à ce que l'afflux d'air frais soit suffisant.